

COMPTOIRS INDOCHINOIS, Saïgon 5-7, rue Georges-Guynemer et 152-156, rue Catinat

Adolphe Gysin ¹, administrateur délégué

Amicale des Tonkinois en Cochinchine
Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1924
(*L'Écho annamite*, 4 décembre 1924)

.....
Monsieur Hoà, comptable aux Comptoirs indochinois, sort de la réunion, et, du geste et de la voix, donne de l'animation à l'assemblée. Après avoir exposé aux votants les conditions nécessaires et suffisantes d'un comité d'administration à qui l'Amicale confie sa prospérité et sa vie, Monsieur Hoà pose sa candidature comme président. Monsieur Pham-van-Vi, agent technique au service du cadastre à Saïgon, et M. Cong-van-Tho le suivent. Monsieur Pham-van Vi, en qui les votants ont plus de confiance et d'estime, a pu rassembler 63 voix contre 7 voix de M. Hoà et 4 voix de M. Tho.

.....
Chronique de Saïgon
Amateurs de lampes électriques
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1925)

Les nommés Tràn-van-C., 17 ans, arrêté, apprenti-électricien, demeurant boulevard Kitchener, Tràn M., 27 ans, électricien, demeurant ruelle d'Arfeuille, Nguyễn van T., 18 ans, électricien, demeurant ruelle Mac-Mahon, Tràn khac R., 20 ans, électricien, demeurant rue d'Espagne, et Dinh van T., 26 ans, apprenti-électricien, demeurant à l'adresse précitée, tous quatre en liberté, et employés aux Comptoirs indochinois, département Électro-Mécanique, ont été déférés au Parquet pour vol de lampes électriques de poche, au préjudice de M. M..., directeur du département Électro-mécanique aux Comptoirs indochinois, 152-156, rue Catinat [ex-Compagnie électro-mécanique d'Extrême-Orient].

.....
Chronique de Saïgon
Amateurs de lampes électriques
(*L'Écho annamite*, 22+25 août 1925)

.....

¹ Adolphe Gysin : associé avant la Grande Guerre de la maison Gysin frères (exportation au Japon), il monte, dans les années 1924-1928, une demi-douzaine de sociétés éphémères à Saïgon. Voir [encadré](#).

10° Examen du marché de gré à gré à passer avec M. Vanel ², directeur des Comptoirs indochinois, pour la fourniture de 1.411 kilogrammes d'aciers spéciaux

NOUVELLES DE COCHINCHINE
(NOTRE SERVICE PARTICULIER)
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1925)

Essais de tracteur

Mardi matin, les Comptoirs indochinois firent procéder à des essais d'un tracteur « Austin » qui emmena des quais un chariot contenant une énorme caisse pesant plus de 7 tonnes.

Céleste indélicat
(*L'Écho annamite*, 2 décembre 1925)

Plainte de M. le directeur de la Société des Comptoirs indochinois, 5 et 7, rue Georges-Guynemer, contre l'aide-compradore de sa société, le Cantonnais Diep Hi, 26 ans (en fuite), pour détournement de quatre factures acquittées, se montant d'une part à 4.105 francs, 35 centimes et d'autre part à 3.986 \$ 66 [...]

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1925)

Les Comptoirs indochinois, au capital de 300.000 piastres, vont procéder à une augmentation de capital.

Les « Centrales » de l'Ouest
(*La Libre Cochinchine*, 12 décembre 1925)

Un appel d'offres vient d'avoir lieu en vue de la cession par l'administration à une entreprise particulière, de l'exploitation du réseau électrique des provinces de Baclieu, Soctrang et Cantho. Cette cession comporte, pour le bénéficiaire, l'obligation de racheter les trois usines construites par M. Messner, dont l'administration est devenue propriétaire moyennant le prix de 250.000 piastres.

On n'a pas oublié le bruit fait à l'occasion de ce rachat par *l'Impartial* qui eût bien voulu que les usines de M. Messner soient rachetées par l'administration à vil prix et repassées à M. Labbé qui eût fait ainsi une opération fructueuse dont le produit aurait alimenté en partie les campagnes électorales de M. Outrey. *L'Impartial* s'efforça donc de démontrer que le prix de 250.000 piastres exigé par M. Messner était scandaleusement exagéré.

² André Vanel (Paris XIX^e, 18 mars 1886-Paris XI^e, 5 mars 1949) : fils de Frédéric Jules Émile Vanel et de Laurence Isabelle Blanchet. Marié à Paris XVII^e, le 14 oct. 1909, avec Julie Bourdin, belle-fille de Jules Berthet. Employé de banque, puis employé de Jules Berthet à Saïgon, fondé de pouvoirs de Berthet & Charrière à Haïphong, directeur des Comptoirs indochinois à Saïgon, directeur, puis administrateur-gérant de la Société commerciale Asie-Afrique (SCAA) à Paris.

Or, de ces usines tant décriées, l'administration va retirer en les cédant à l'un des deux concurrents — les Comptoirs indochinois et.. M. Labbé — TROIS CENT MILLE piastres.

Si l'on tient compte du bénéfice retiré par l'administration de l'exploitation de ces usines, quatre vingt dix mille piastres environ, tous frais payés, on constate que le profit réalisé sur le prix payé à M. Messner s'élève à la coquette somme de CENT QUARANTE MILLE piastres.

Si M. Messner fit, en vendant ses usines, une bonne affaire, on doit reconnaître qu'en les revendant, l'administration n'en fait pas une mauvaise.

Notre carnet financier
Comptoirs indochinois
Absorption de la Compagnie électro-mécanique d'Extrême-Orient
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1926)

Les Comptoirs indochinois, qui portent leur capital de 30.000 à 350.000 piastres, acquièrent l'actif de la [Compagnie électro-mécanique d'Extrême-Orient](#) [152-154, rue Catinat] qui comprend, entre autres postes, un matériel estimé à 7.000 piastres, des marchandises estimées à 47.370 p., un portefeuille de 4.900.p., 7.350 p. de créances diverses, 6.850 p. restant à verser sur les actions. Ils reprennent aussi le passif évalué à 25.360 piastres.

La Compagnie électro-mécanique a reçu, en rémunération de ses apports, 500 actions de 100 piastres entièrement libérées et 219 des 900 parts bénéficiaires qui seront créées.

D'autre part, les Comptoirs indochinois remplacent par 5 actions de 100 p. les anciennes actions de 500 p., suppriment les 120 parts de fondateurs existantes, émettent 6.200 actions nouvelles dont 2.700 à souscrire en numéraire ; les souscripteurs de ces actions recevront une part par dix actions.

Les parts pourront être rachetées à partir de 1931, mais ne pourront être payées plus de 200 piastres.

Enfin, les Comptoirs indochinois ont, après cette. fusion, porté leur capital à 400.000 p. par émission de 500 actions de 100 p. payables moitié lors de la souscription.

Le conseil d'administration est autorisé à porter le capital social à 1 million de piastres.

COCHINCHINE
—
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1926)

Nécrologie. — Le 30 décembre est décédé à Saïgon, M. Louis Madet, comptable de la Société des Comptoirs indochinois, âgé de 36 ans.

Nos condoléances à sa famille et à ses amis.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1926)

Repartent en France :
M. Vanel, le sympathique créateur des Comptoirs indochinois.

Vol aux Comptoirs indochinois
(*L'Écho annamite*, 23 janvier 1926)

Une enquête a été faite à la suite d'une plainte pour vol de matériel électrique d'une valeur de 600 \$ 00, formulée par M. le directeur des Comptoirs indochinois, sis 152-154, rue Catinat [confusion avec le Comptoir spécial d'électricité ou suite de dernier ?].

Chronique de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 10 mars 1926)

Plaintes ont été déposées par :
M. le directeur de la Société des Comptoirs indochinois, dt 7, rue Georges-Guynemer, contre son planton le nommé Sau Ngoc, 35 ans environ (en fuite), pour abus de confiance de la somme 12 \$ 50 et d'une bicyclette marque « Universel » numéro inconnu valant 70 \$ 00.

Chronique de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 11 mars 1926)

A qui le toutou ?

M. Pham-van-Hoà, secrétaire aux Comptoirs indochinois, demeurant 43, rue Paul-Blanchy, a déclaré qu'un chien de race japonaise, blanc et noir, s'est réfugié chez lui et qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Tout se paye

Le nommé Nguyễn-van-Sau dit Ngoc a été arrêté et déféré au Parquet, pour abus de confiance de la somme de 12 \$ 30 et d'une bicyclette marque Universal neuve, valant 70 \$ 00, commis au préjudice de M. le directeur de la Société des Comptoirs indochinois.

Publicité
(L'Essor indochinois, 26 avril 1926)

COMPTOIRS INDOCHINOIS

Société Commerciale, Industrielle & Electro-Mécanique (Capital 350.000 \$)

Siège social et Direction générale : 5 & 7, rue Guynemer. — Saigon

ÉLECTRICITÉ

GROUPES ELECTROGÈNES toutes puissances, à essence, pétrole,
mazout et gaz pauvre.

GROUPES moto-pompe et électro-pompe.

MOTEURS courant continu et alternatif.

AMPOULES monowatt 1/2 W, et lumière du jour.

VENTILATEURS pour courant continu et alternatif.

AMPOULES d'auto.

APPAREILLAGE électrique auto et base tension.

FILS et CABLES.

ATELIERS DE REPARATIONS

Installation d'immeubles -: Bobinage - - Charge d'accumulateurs

Equipement de centrales -: Installation complète d'usines

Département Electro-Mécanique & Ateliers

152-154, RUE CATINAT. — SAIGON

P. O. Box : 227 — Téléph. : 412 —:— A.dr. télégr.: *ELECMEC-SAIGON*

Notre carnet financier
[Société coloniale d'éclairage et d'énergie](#)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1926)

.....
Les Comptoirs indochinois apportent à la société la concession de la distribution de l'énergie électrique de Cantho, Baclieu et Soctrang et reçoivent en échange 1.050 parts bénéficiaires.

.....

[Cercle sportif saïgonnais](#)
Séance du Comité du 12 août 1926
(*Saigon sportif*, 20 août 1926)

Admissions : Sont admis membres du Cercle sous réserve de l'affichage :

À titre de membres actifs :
Bouquet de la Tour Montpeyroux, Raymond, administrateur de sociétés, présenté par MM. P. Porte et A. Breton.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

Les Comptoirs indochinois portent leur capital de 400.000 à 500.000 piastres par l'émission de 1.000 actions de 100 piastres à libérer entièrement à la souscription avec versement d'une prime de 15 piastres par titre. Cette émission est réservée aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Chaque action nouvelle donnera le droit de souscrire à trois actions de 50 piastres de la Société pour l'électrification de l'Ouest de la Cochinchine, actions qui seront émises à 57 piastres.

1926 (août) : participation dans les [Pêcheries industrielles de l'Indochine](#)

Tentative d'incendie et d'escroquerie
(*L'Écho annamite*, 14 septembre 1926)

Il y a quelques jours, notre confrère *l'Opinion* reçut la visite d'un malfaiteur, lequel s'est enfermé, après la fermeture, dans le local du journal.

Il fit main basse sur diverses factures acquittées s'élevant à 1.750 piastres et brûla des « papiers » de l'Administration du journal.

Le lendemain matin, il encaissa 80 \$ d'une maison de la place.

Mais M. Lauby téléphona partout.

Le voleur-encaisseur se présenta aux Comptoirs indochinois, où arrivèrent à point un agent et l'encaisseur authentique de l'*Opinion*.

Fuite du délinquant.

Renseignements pris, il s'agissait d'un ancien employé de l'*Opinion*, nommé Nguyễn-van-Dông, 18 ans, taille petite, bonne corpulence, habillé à l'européenne, domicilié rue Jean-Eudel.

La police est sur la piste du fugitif.

Espérons qu'elle l'arrêtera bientôt.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 14 septembre 1926

(*Saïgon sportif*, 17 septembre 1926)

Admissions

À titre de membres actifs :

Tourniaire, Pierre, directeur commercial des Comptoirs indochinois*, présenté par MM. Darrigade et Michaud.

À titre de membres de l'extérieur :

Madame Tourniaire est admise comme dame sociétaire.

Les « honnêtes » gens

(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1926)

Ont été déférés au Parquet :

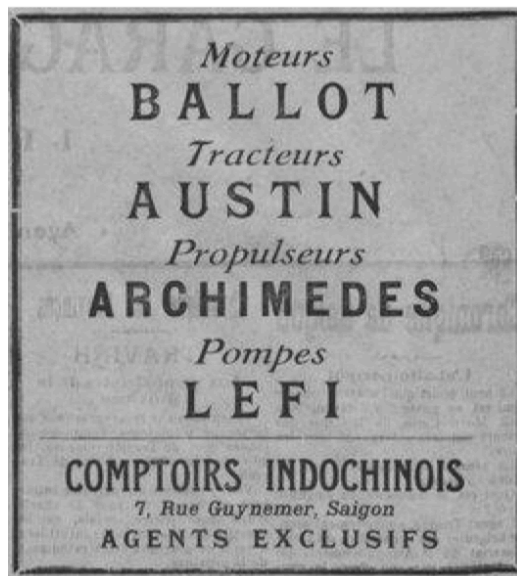
1° Tran van B., 22 ans, électricien, dt rue d'Espagne, pour vol de matériels électriques, valant 10 p. 00, au préjudice des Comptoirs indochinois, rue Georges-Guynemer

Saïgon
Obsèques d'Émile Colas
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 août 1927)

Vanel, directeur de la Société Commerciale Asie-Afrique

Publicité
(*L'Écho annamite*, 17 mars au 5 octobre 1927)

Moteurs BALLOT
Tracteurs AUSTIN
Propulseurs ARCHIMEDES
Pompes L E F I
COMPTOIRS INDOCHINOIS
7, rue Guynemer, Saïgon
AGENTS EXCLUSIFS



Au Palais
(*L'Écho annamite*, 4 avril 1927)

Aujourd'hui, à 8 heures, est venu devant le tribunal correctionnel français, présidé par M. Boyer, le procès intenté par les Comptoirs indochinois à l'*Opinion*, pour refus d'insertion d'un avis rectificatif.

L'affaire est mise en délibéré.

Le jugement aura lieu le 9 courant.

La [Foire aux fauves](#) se tiendra à Ban-Mêthuot
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 juillet 1927)

.....
Sur ces entrefaites passa à Ban Mêthuot M. Bouquet, des Comptoirs indochinois, de Saïgon, et M. Giran l'entretint de la question du commerce des éléphants.

Chronique des provinces
CAMAU
Nouvelle trigonométrie ?
(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1928)

(De notre correspondant particulier)

La trigonométrie moderne permet à M. N., ingénieur géomètre, de n'avoir pas à se rendre sur place pour procéder au levé de terrains.

En effet, il s'installe dans un compartiment bien aéré de la ville de Baclieu, où, dit-on, courbé sur un appareil pourvu d'un rayon Z, de son invention et pour son usage personnel, prend le levé et « fabrique » le plan d'un village de la circonscription de Càmau.

Il visite une ou deux fois par mois son chantier, situé à plusieurs kilomètres de Camau.

Histoire, sans doute, de faire une promenade d'agrément, sur une route automobilable, et de payer ses coolies chaînesurs et ses arpenteurs

Ajoutez qu'un propulseur Archimède — [réclame gratuite pour les Comptoirs indochinois](#) ! — l'attend en permanence à Camau-ville.

Voilà comment M. N., ingénieur ingénieux, assure son service, pendant que nombre de ses collègues séjournent des semaines et des mois entiers dans la brousse, dans leur modeste sampan à cabine, en proie à diverses privations.

Si nous, contribuables, nous alimentons le budget de nos belles piastres, ce n'est, certes, pas pour nourrir des fonctionnaires qui travaillent à tâtons, à tort et à travers, se contentant de l'à peu près, et faisant des levés à distance !

M. Boutonnet, administrateur délégué de Camau, dont nous connaissons la droiture, connaît-il cet ingénieur-géomètre ?

TRAN QUANG TONG.

Palmarès de la foire de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 19 janvier 1928)

Comptoirs indochinois : Poids lourds : 1 médaille de bronze.

GRAND CONCOURS
DU
MERLE MANDARIN

[Quelle est la plus belle fripouille de l'Indochine ?](#)

14^e NOM : Adolphe GYSIN

ancien président du conseil d'administration
des Comptoirs indochinois
(*Le Merle mandarin*, 10 février 1928)

fondateur des Pêcheries industrielles
fondateur de la Société d'émission et de placement
fondateur de la Compagnie de commerce et d'agriculture
Actuellement : imprésario.

GRAND CONCOURS
DU
MERLE MANDARIN

Quelle est la plus belle fripouille de l'Indochine ?

15^e NOM : Raymond BOUQUET de la TOUR
MONTPÉROUZE ³
(*Le Merle mandarin*, 24 février 1928)

Élève de c'te autre fripouille qu'a nom GYSIN.
Ancien administrateur-délégué des Comptoirs indochinois*.
Ancien administrateur-délégué des Garages indochinois.
Ex-professeur de charleston au Perroquet.
Actuellement : fournisseur de ménageries.

Chronique de Saïgon
Les plaignants
(*L'Écho annamite*, 28 février 1928)

Plaintes ont été déposées par :
M. Lang, directeur des Comptoirs indochinois, domicilié 33, rue Amiral-Page, contre
inconnu, pour vol d'une magnéto marque « S E. V. », valant 120 \$ 00.

Échos et potins
(*Le Merle mandarin*, 9 mars 1928)

Quel est donc cet établissement financier qui a eu la naïveté d'avancer à Gysin
plusieurs milliers de piastres sur des titres nominatifs purement fictifs ?

³ Montpeyroux (et non *Montpérouze*) : on ne connaît aucun de la Tour Montpeyroux. L'intéressé a probablement ajouté une rallonge inspirée de son pays d'origine.

Il est signalé début 1926 comme créateur de la Société d'études générales indochinoises, 9, rue Guynemer, Saïgon. Il participe en mars 1926 à la création de la [Société des Pêcheries industrielles de l'Indochine](#). Admis en août 1926 au [Cercle sportif saïgonnais](#) sous le nom de Raymond Bouquet de la Tour Montpeyroux. Membre du [Syndicat des planteurs du Kontoum](#) (septembre 1926). Figure sur les [listes d'électeurs agricoles de la Cochinchine](#) comme planteur à Baria de 1929 à 1935.

Échos et potins
(*Le Merle mandarin*, 15 juin 1928, p. 25)

3 brigands qui se battent
Le célèbre Gysin est dans nos murs — on dit que Mathieu et Barbier ont déposé une plainte contre lui.
Ah ! Nom de Dieu ! Mince de rigolade.
Nous engageons les Cochinchinois à assister à la séance du Tribunal.

Échos et potins
(*Le Merle mandarin*, 22 juin 1928)

Dans notre dernier numéro, nous annonçons que 3 brigands se battaient : Mathieu , Barbier et Gysin.
Nous apprenons que le célèbre Barbier (l'homme à la cravate blanche) a fait coffrer le non moins célèbre Gysin.
À quand le tour de Gysin à faire coffrer Barbier ?
Allons, allons, tout ce joli monde finira au gnouf de la rue La-Grandière. Ne désespérons pas.

Déballage : toujours Gysin
(*Le Merle mandarin*, 6 juillet 1928, p. 12-13)

Adolphe Gysin

Saïgon, le 11 mars 1926
Monsieur le directeur de la Banque de l'Indo-Chine, Saïgon

Monsieur le directeur,
J'ai l'honneur de vous confirmer la nouvelle dont je vous ai fait part, hier soir, chez vous, à votre domicile personnel.
L'assemblée générale des actionnaires, dans sa séance d'hier, 10 mars 1926, m'a retiré mes pouvoirs d'administrateur délégué des Comptoirs indo-chinois, a dissous le conseil existant, en a nommé un nouveau dont je ne fais plus partie.
Je vous avais déjà fait connaître l'hostilité que manifestait contre moi le groupe Lambert–Union indo-chinoise.
Elle n'a fait que croître et embellir et, malgré tous mes efforts, trahi au dernier moment par le groupe « Morel-Latour⁴ » sur lequel je comptais, je n'ai pu résister seul à de tels assauts inattendus qui étaient manœuvrés dans la coulisse par un homme qui, hélas, avait ma confiance et qui convoitait ma place et ma situation.
Toutes les raisons ont été bonnes et les plus mauvaises aussi.
Il s'agissait surtout de punir celui qui avait négocié par-dessus la tête du Président, les accords avec le groupe Homberg dans l'affaire des centrales.
Ces accords sont définitifs.

⁴ Pierre-Maurice Morel et Louis de Latour : anciens de la Compagnie électro-mécanique d'Extrême-Orient.

Le conseil d'administration des Comptoirs les a votés une fois et confirmé une autre fois et M. Jeoffroy a été officiellement avisé par moi que le conseil avait, à l'unanimité, accepté la convention des Comptoirs avec la Compagnie des Eaux.

Le coup qui m'atteint est rude et j'ai besoin de tout mon courage pour faire face à la terrible situation qui m'échoit du jour au lendemain.

Vous m'avez demandé de mettre entre vos mains tous mes titres Comptoirs indo-chinois ; voici dans quelle situation je me trouve très exactement :

Je possède quatre cents titres (400) de 100 piastres des Comptoirs indo-chinois entièrement libérés ;

Je possède mille titres (1.000) des Comptoirs indo-chinois achetés par moi à la Banque franco-chinoise et sur lesquels je lui ai versé vingt-cinq piastres (25) et qu'elle détient pour le solde.

Je ne puis me sortir, en raison des diverses obligations que j'ai contractées dans les affaires Pêcheries, et dans certaines affaires, qu'en ayant devant moi une soixantaine de mille dollars.

Je voudrais qu'en attendant que je négocie soit la vente de mes titres Comptoirs indo-chinois au groupe Homberg, soit la vente de mon droit de souscription qui y est attaché, que vous m'avanciez dans un compte spécial soixante mille dollars (\$ 60.000) qui se trouveraient garantis par : quatre cents titres (nominal 100 piastres) entièrement libérés des comptoirs indo-chinois et la valeur d'achat du droit de souscription qui y est attaché et que j'estime à quarante-deux mille dollars (\$ 42.000).

Dans ces soixante mille dollars serait compris le chèque de vingt-cinq mille dollars (\$ 25.000) que vous avez bien voulu, hier soir, accepter d'honorer aujourd'hui.

Il resterait donc trente-cinq mille dollars (\$ 35.000) à ma disposition.

Voici maintenant comment je pense pouvoir vous rembourser rapidement votre avance :

J'offrirai au groupe Homberg de lui vendre à raison de trente piastres (\$ 30.00) par titre des Comptoirs indo-chinois, le droit de souscription à la nouvelle société d'électricité qui est attaché aux actions des Comptoirs indo-chinois, ce qui, sur mille quatre cents titres (1.400), me produira une somme de quarante-deux mille piastres (\$ 42.000) que je laisserai chez vous en déduction des avances que vous m'aurez faites.

Si le groupe Homberg, après m'avoir acheté le droit de souscription, désire encore m'acheter mes actions, je les lui vendrai au pair.

Ceci représente :

Quatre cents actions (400) entièrement libérées des Comptoirs indo-chinois qui produiront quarante mille piastres (p.40.000) et mille actions (1.000) dont j'ai réglé vingt-cinq piastres (p. 25.00) par action et qui produiront vingt-cinq mille piastres (p. 25.000), soit en tout soixante-cinq mille piastres (p. 65.000), qui, ajoutées aux quarante-deux mille (42.000) de droit de souscription, ferait rentrer à mon crédit chez vous cent-sept mille piastres (p. 107.000) avec lesquelles je réglerai votre avance et également, au fur et à mesure de leur échéance, quelques traites personnelles que vous m'avez escompté.

Je ne m'occuperai plus alors en Indo-Chine que de Pêches Industrielles dont je poursuivrai les essais avec le chalutier « Bassano » qui m'a été affrété par le Gouvernement.

Les pêches sont si fructueuses que j'espère rapidement des bénéfices qui me dédommageront de toutes les pertes que le coup qui vient de me frapper me fait subir.

Il va de soi que, afin que ma situation soit bien contrôlée par vous, je m'engage à ne travailler qu'avec votre Banque, lui ouvrir tous mes livres et à me soumettre à toutes ses inspections et à tous ses contrôles.

Je crois pouvoir affirmer que dans cent quatre-vingt jours, les avances bien garanties que je vous demande, seront entièrement remboursées par moi.

Je conserverai un souvenir reconnaissant de ce que vous ferez pour moi dans la pénible circonstance que je traverse, due à l'implacable haine d'un groupe qui aurait bien voulu faire échouer le protocole Homberg, Compagnie des Eaux, Comptoirs indo-chinois que j'ai, au prix des efforts que vous savez, fait voter d'irrévocable façon par le conseil d'administration des Comptoirs indo-chinois.

Tout à votre disposition pour tous renseignements dont vous pouvez avoir besoin, je vous prie d'agréer. Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

GYSIN
